



NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE

Centre Culturel
Librairie Montchevigny
ASBL

25 avril 2019

Le statut d'artiste et d'artisan d'Art



Sylv'Art
Collectif d'artisans

Qui suis-je ?

- Conseillère en création, gestion et reprise d'entreprise depuis 10 ans
- J'ai également créé ma propre entreprise active dans le secteur de la ferronnerie d'art (décoration du jardin et d'intérieur)
- Je suis co-fondatrice du collectif d'artistes et d'artisans d'Art Sylv'art.





La Passion !



Oser !

artiste

nom

1. **VIEUX**

Artisan, technicien (dans les artisanats élaborés) (art.).

2. Personne qui se voue à l'expression du beau, pratique l'art .

www.google.com

- Personne qui exerce professionnellement un des beaux-arts ou, à un niveau supérieur à celui de l'artisanat, un des arts appliqués.
- Personne qui a le sens de la beauté et est capable de créer une œuvre d'art : *Une sensibilité d'artiste.*
- Personne qui interprète des œuvres théâtrales, cinématographiques, musicales ou chorégraphiques : *Artiste dramatique.*

www.larousse.fr

artisan

nom **RARE AU FÉMININ**

1. Personne qui fait un travail manuel, qui exerce une technique traditionnelle (art.) à son propre compte, aidée souvent de sa famille et d'apprentis (ex. serrurier, plombier).

Artisan d'art.

www.google.com

- Travailleur indépendant, qui justifie d'une qualification professionnelle et d'une immatriculation au répertoire des métiers pour l'exercice, à son propre compte, d'une activité manuelle.
- Personne qui pratique un métier manuel selon des normes traditionnelles.

www.larousse.fr

Artisanat

L'**artisanat** est la transformation de produits ou la mise en œuvre de services grâce à un **savoir-faire** particulier et hors contexte **industriel** : l'artisan assure en général tous les stades de sa transformation, de réparation ou de prestation de services, et leur commercialisation.

www.wikipedia.com



Définitions

Un statut ?

Le statut d'artiste n'est pas un statut de sécurité social à part, avec des cotisations séparées et/ou une protection séparée.

Il existe 3 statuts selon le législateur :

- Salarié
- Fonctionnaire
- Indépendant

Évalue la nature artistique de vos activités

- **La carte artiste** : elle est réservée à l'artiste qui fournit des prestations artistiques occasionnelles sous le régime des petites indemnités (RPI).
- **Le visa artiste** : s'applique aux artistes qui ne bénéficient pas d'un contrat de travail classique.
 - Exemple : un musicien est engagé par un employeur dans le cadre d'un concert. Le musicien réalise sa prestation comme il le souhaite. Ce visa artiste lui permettra d'être tout de même assujéti à la sécurité sociale des travailleurs salariés.
- **La déclaration d'activité indépendante** : en tant qu'artiste indépendant, pour une durée de 2 ans maximum pour le travail fourni



**Commission
Artistes**

La carte artiste

Réservée à l'artiste qui fournit des prestations artistiques de petite échelle.

Obligatoire si l'artiste veut faire usage du régime des petites indemnités.

- **Conditions**

- Vous devez fournir des prestations artistiques et/ou produire des œuvres artistiques
- Vous ne pouvez percevoir plus de € 2.578,51 par année civile et € 128,93 par jour/par donneur d'ordre
- Vous ne pouvez prêter plus de 30 jours par année civile et pas plus de 7 jours consécutifs chez le même donneur d'ordre
- Vous ne pouvez pas être sous contrat de travail avec le même donneur d'ordre (sauf si vos activités sont de nature différente)

- **Avantages**

- Vos prestations ne doivent pas être déclarées à la sécurité sociale
- Aucune cotisation n'est due sur vos indemnités
- Aucune déclaration Dimona ne doit être effectuée

- **Attention**

- Cette carte **ne permet pas** d'ouvrir des droits en matière de chômage ou de pension.

The background of the slide features several thick, expressive green brushstrokes that curve across the frame, creating a sense of movement and artistic energy. The strokes vary in thickness and intensity, with some appearing more saturated than others.

Commission artistes :
Principalement pour les
activité artistique de
l'audio visuel, théâtre, ... !!!

Mais que reste-t-il aux
artistes qui veulent
s'exprimer plus, artisans
d'art et créateurs ?

Il n'existe pas vraiment de
« **statut d'artiste** » en
Belgique

Exercer dans la légalité

Si je suis demandeur d'emploi

- Structure d'aides à l'auto création d'emploi :
test grandeur nature/couveuse d'entreprises
➔ Indépendant principal
- Tremplin indépendant pendant 1 an
➔ Indépendant principal
- Smartbe
- Coopérative d'emploi Dies

Si je suis salarié/fonctionnaire

- ➔ Indépendant complémentaire

Si je n'ai pas droit aux allocations de chômage ?

- ➔ Smartbe

Saace

- Prêt du numéro d'entreprise pendant 6 à 18 mois
- Contrat de formation professionnel, dispense recherche d'emploi
- Maintient des droits aux allocations de chômage
- Pas d'obligation de se lancer à la fin du test
- Pas de cotisations sociales ni de comptable
- Rétrocession du bénéfice
- Cout : 10% de la marge brute
- Accompagnement et conseils



Smartbe

- Interim d'un ou plusieurs jours,
- Vous trouvez le client
- On ne touche pas le chômage les jours de prestations
- Ne dispense pas de rechercher de l'emploi
- Pas de limite dans le temps
- Pas d'accompagnement, ni conseils
- Cout de 6,5% du chiffre d'affaires Htva

Dies

- Coopérative d'emploi
- Contrat de travail et ses avantages !!!
- Conditions à l'entrée ➡ envisager la sortie
- Cout de gestion
- Communauté

- Titre principal
 - Banque carrefour des entreprises
 - Cotisations sociales & Impôts
 - Création d'une entreprise !
- Complémentaire
 - Sous-jacent : un contrat d'emploi mi temps !
 - Moins de risques !
 - Franchise tva possible
 - Comptabilité simplifiée
- ⚠ Tremplin
 - Quand allocataire du chômage
 - Accord du Forem
 - Max 1 an

Indépendant

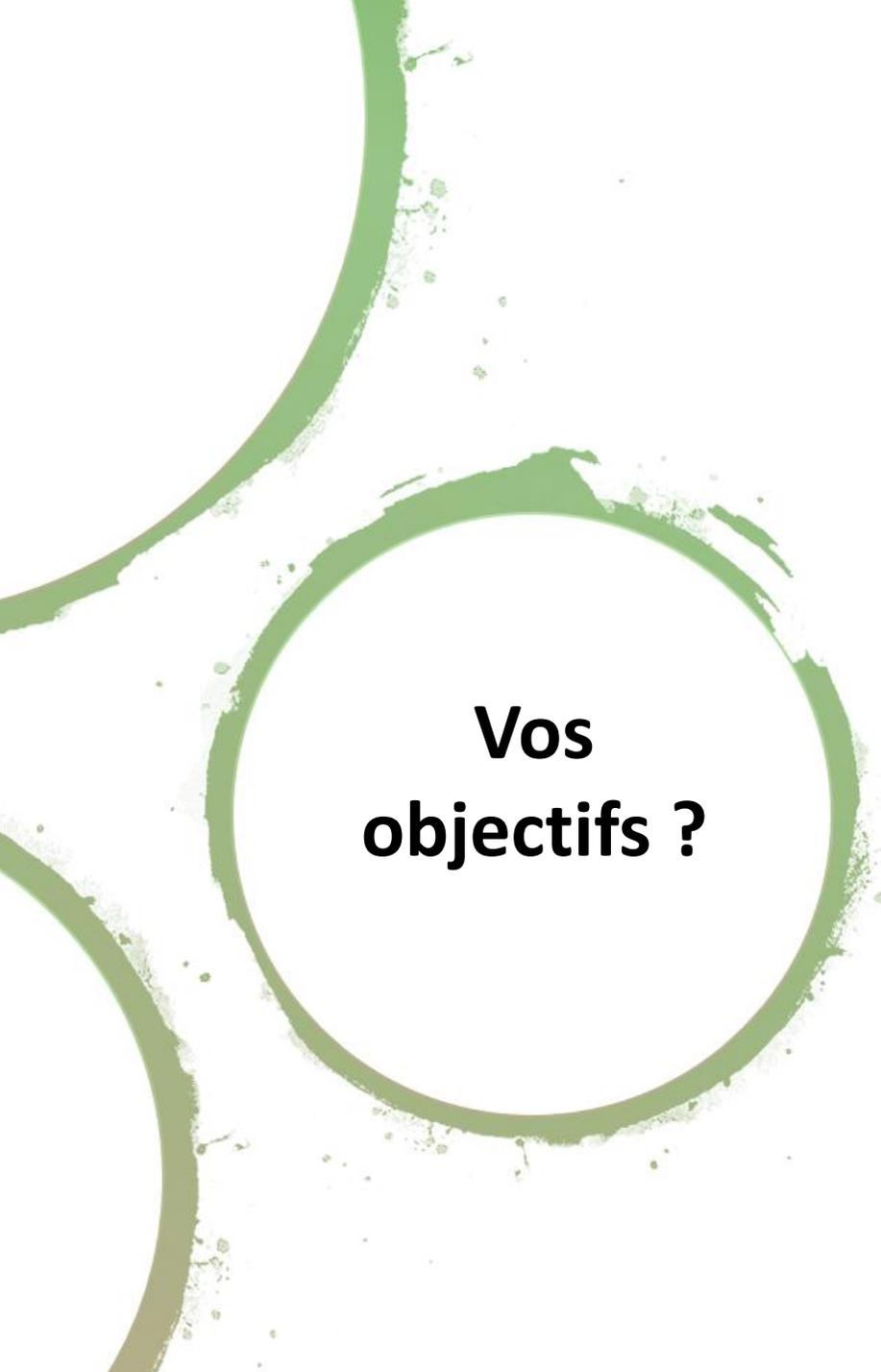
➡ Chef d'entreprise !

Produire

Vendre ➡ Commercial

Gérer ➡ Tenir une
comptabilité

Cela peut faire peur mais cela
permet tant de choses !



Vos objectifs ?

- À quelle intensité souhaitez vous créer, travailler, produire ?
 - Où et comment voulez-vous vendre vos créations, œuvres, ... ?
 - Que voulez vous devenir?
 - Voulez-vous vendre beaucoup ?
 - Comment vous voyez-vous évoluer dans 6 mois, dans 1 an, 5 ans ?
 - ...
 - Où vos passions vont-elles vous porter ???
 - Permettez-vous de rêver !
- ➔ Choisir un statut en fonction de vos attentes et votre façon de voir les choses !

Un label !

Cette reconnaissance consacre le caractère authentique de votre activité, l'aspect manuel de votre travail et votre savoir-faire artisanal.

Sur base du numéro d'entreprise.



Pas de vrai statut
d'artiste en Belgique

Faire un choix en
fonction de vos envies,
vos objectifs, votre
motivation... il ne faut
pas que cela soit
bloquant !

Ne pas hésiter à
s'exprimer dans son
art et OSER aller de
l'avant et en parler !

Art de vivre
Art d'en vivre



NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE

Centre Culturel
Librairie Montchevigny
ASBL

Merci !



Sylv'Art
Collectif d'artisans